

Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario

# Mémoire

Consultations sur la stratégie nationale du logement

Octobre 2016

## **Table des matières**

Présentation de l'organisme	3
Contexte	4
Situation actuelle	6
Recommandations	8
Conclusion	11

## Présentation de l'organisme

L'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion et la représentation des francophones en situation minoritaire dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario. Notre organisme, qui célèbrera son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2017, regroupe plus de 27 organismes membres répartis dans 18 communautés (dont 5 municipalités désignées bilingues en vertu de la *Loi sur les services en français* de l'Ontario), et couvre plus de 58% du territoire ontarien. Ses champs d'action se situent dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de la petite enfance, de la généalogie, des femmes, de la santé, de l'entrepreneuriat, des jeunes et des aînés. L'AFNOO fait également partie du réseau politique provincial qu'est l'*Assemblée de la francophonie de l'Ontario* et est membre de plusieurs réseaux en développement économique et communautaire provinciaux et canadiens.

## Contexte

La francophonie dans le Nord-Ouest représente à l'heure actuelle 1,2% de la population, avec un nombre de 7610 francophones déclarés.<sup>1</sup> Toutefois, cette proportion est d'autant plus importante lorsque nous prenons les statistiques pour les régions désignées bilingues en vertu de la *Loi sur les services en français*. Ainsi, nous notons dans le district de Thunder Bay que les francophones représentent un pourcentage important de la population dans les villes de Geraldton (23,7%), Longlac (38,1%) et Marathon (11,1%) ainsi que dans les cantons de Manitouwadge (16,0%), Beardmore (12,8%), Nakina (25,9%) et Terrace Bay (7,6%)<sup>2</sup>.

Il est également important de noter que les francophones sont en situation démographique défavorable face à la population anglophone de l'Ontario. Ainsi pouvons-nous noter que la tranche d'âge de la population comprise entre 55 et 64 ans représente 15% de la population francophone (face à 13% pour la population totale), et que les 65 ans et plus représentent 17% de la population francophone (face à 14% pour la population totale)<sup>3</sup>. Toutefois, pour la région de Thunder Bay seule, la population de 45 à 64 ans représentait, en 2011, 64% de la population, comparativement à 29% pour l'Ontario<sup>4</sup>. Nous pouvons conclure qu'une différenciation similaire est probable chez les francophones du Nord par rapport aux données provinciales.

Finalement, Denis Vaillancourt, président de l'*Assemblée de la Francophonie de l'Ontario* (AFO) déclarait à TFO en 2015 qu'« il y a beaucoup de déplacements de ces populations [francophones] du Nord vers le Sud »<sup>5</sup>. Cette analyse est d'ailleurs confirmée par les données démographiques des recensements de 2006 et 2011.

De plus, alors que la communauté francophone est aux prises avec des enjeux de démographie et de population vieillissante, nous pouvons constater que le district de Thunder Bay voit son économie ralentir, et devra attirer plus de 50 000 nouveaux arrivants d'ici les 25 prochaines années afin de soutenir son économie<sup>6</sup>. Pour maintenir le poids démographique des francophones dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Thunder Bay, il faudra donc attirer au moins 1200 francophones<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Données tirées du rapport du *Commissaire aux services en français de l'Ontario* sur la situation des francophones en Ontario.

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>3</sup> *Ibid*

<sup>4</sup> Données tirées du *Rapport N. 12 : Projection sur le Nord : Série sur le capital humain – District de Thunder Bay*, publié par l'*Institut des politiques du Nord*, Août 2016.

<sup>5</sup> *Le poids des francophones baisse dans les villes de l'Ontario*, Groupe Média TFO, 13 avril 2015.

<sup>6</sup> Données tirées de l'article *District's economy needs 50 000 more immigrants by 2041*, TB newswatch, 26 septembre 2015.

<sup>7</sup> Source : *Réseau de soutien à l'immigration francophone du Nord de l'Ontario*.

Toutefois, la question de l'accès au logement reste problématique pour le Nord-Ouest de l'Ontario. En ce qui a trait à la RMR de Thunder Bay, nous pouvons noter que le loyer moyen, bien que bas par rapport à la moyenne provinciale, se situe à 917\$ pour un logement à 2 chambres, à 749\$ pour un logement à 1 chambre et à 603\$ pour un studio<sup>8</sup>. Toutefois, nous notons que la hausse des prix dans la dernière année affecta principalement les studios et logements à 1 chambre, avec des variations approximatives du loyer moyen respectives de 7,4% et 2,5%<sup>9</sup>. Ces changements à la situation du marché locatif sont d'ailleurs reflétés dans les communautés et RMR avoisinantes. Finalement, nous dénotons 3 coopératives d'habitation anglophones dans le Nord-Ouest de l'Ontario, toutes situées dans la ville de Thunder Bay (Castlegreen, Superiorview et Tahwesin)<sup>10</sup>. La dernière coopérative d'habitation à être incorporée remonte à 1989 (*Tahwesin housing co-operative*)<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Données tirées du *Rapport sur le marché locatif : RMR de Thunder Bay* publié par la *Société Canadienne d'hypothèques et de logements* à l'automne 2015.

<sup>9</sup> *Ibid*

<sup>10</sup> Données obtenues via le *Co-operative Housing Federation (CHF) Canada*.

<sup>11</sup> *Ibid*

## Situation actuelle

Malgré une augmentation plus faible et un prix moyen en deçà des moyennes de la province, la région de Thunder Bay reste aux prises avec des problèmes de logements de plus en plus alarmants et le prix des loyers – particulièrement des studios et appartements à 1 chambre – demeure un enjeu à l'accessibilité des logements, particulièrement pour les aînés. De fait, le désavantage démographique et le vieillissement de la population francophone font en sorte que ce segment de la population risque d'être particulièrement touché par la hausse des prix des loyers des studios/1 chambre, et par le manque de disponibilité dans les logements pour aînés.

Nous devons également ajouter à cette situation le risque vécu par les populations francophones de se retrouver en situation de détresse linguistique lors de leur admission dans des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et dans les habitations pour personnes en perte d'autonomie/semi-autonomes. Les aînés sont plus à risque de développer des troubles cognitifs et des maladies reliées au vieillissement tel la maladie d'Alzheimer et les affections connexes (démence à corps de Lewy, démence frontotemporale et maladie de Parkinson)<sup>12</sup>, troubles qui favoriseront la perte de leur deuxième langue apprise. Ces troubles peuvent non seulement limiter les personnes âgées au niveau langagier, mais également les positionner en situation de détresse linguistique lorsqu'ils sont placés dans un environnement non familier et dont la langue d'usage est autre que leur langue maternelle. De plus, il est à noter que certaines personnes âgées n'ont appris, à l'époque, que leur langue maternelle, les positionnant en situation de détresse lorsque placées dans un environnement anglophone. Ces derniers peuvent également développer un repli sur soi et un inconfort face au fait de s'exprimer dans une langue autre que la langue maternelle. Le fait de ne pas avoir accès aux services en français dans leur résidence ou CHSLD peut mener à un stress important, pouvant même contribuer à la détérioration de leur état de santé ou à l'isolement de l'aîné.

D'un autre côté, nous notons que les nouveaux arrivants et les réfugiés d'expression française sont aux prises avec des problèmes d'accès aux logements. Ces derniers, n'ayant souvent pas d'emplois à leur arrivée au pays, vivent des difficultés à trouver un logement salubre à loyer abordable dans un quartier sécuritaire. De plus, ceux-ci vivent également une détresse linguistique, se retrouvant dans une région où leur langue est minoritaire, et ne sachant pas nécessairement où chercher les ressources adéquates à leur intégration à la communauté francophone. Cette dernière, n'ayant pas accès aux données d'immigration par segmentation linguistique, ne peut rejoindre les nouveaux arrivants et réfugiés d'expression française afin de les intégrer à la communauté francophone.

---

<sup>12</sup> Source : Agence de la santé publique du Canada

Devant ces enjeux de taille, la communauté francophone a décidé de se mobiliser et de développer certaines initiatives pouvant répondre aux besoins de leurs aînés et des nouveaux arrivants. C'est ainsi qu'a été démarré, en 2011, le projet de *Résidence coopérative de la Baie du Tonnerre*. Toutefois, ce projet a été mis sur glace, faute de capitaux permettant d'acquérir un bâtiment ou de pouvoir couvrir les coûts d'achat d'un terrain et la construction subséquente. Le même enjeu s'est présenté lorsque l'idée d'élaborer une coopérative d'habitation et d'intégration des nouveaux arrivants a germé dans la communauté francophone en 2015.

## Recommandations

Aux vues de la situation actuelle et en lien avec le contexte particulier au Nord-Ouest de l'Ontario, l'AFNOO recommande au Ministère de la Famille, des Enfants et du Développement Social :

### **1) L'inclusion des communautés francophones minoritaires au sein de la nouvelle stratégie nationale sur le logement**

Nous croyons que la communauté francophone, de par les situations et le contexte décrits plus haut, vit une situation particulièrement alarmante en termes d'accès aux logements. Les idées et projets qui sauront répondre aux enjeux de logement auront également des impacts indirects sur la situation globale de la francophonie hors Québec et auront des répercussions sur le soutien aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Comme mentionné plus haut, les aînés peuvent également subir une détresse linguistique liée à l'accès au logement et aux soins.

De ce fait, nous croyons que les communautés francophones doivent être prises en compte dans la nouvelle stratégie nationale sur le logement et que le gouvernement doit faire preuve d'une attention particulière envers ses dernières.

### **2) La reconnaissance du modèle coopératif comme vecteur de défense des minorités linguistiques et la mise en place de fonds supplémentaires afin de permettre le démarrage de nouvelles coopératives d'habitation francophones**

Le modèle coopératif est intéressant puisqu'il permet de créer des logements abordables qui répondent à plusieurs besoins. Le besoin de main-d'œuvre et l'arrivée possible d'immigrants risquent de créer une pression sur le marché du logement et va contribuer à une hausse des prix et à une raréfaction des logements à prix modiques. L'option de la coopérative d'habitation s'avère alors très avantageuse.

De plus, le modèle coopératif permet une gouvernance démocratique et oblige la prise en charge individuelle et collective par ses membres. Ainsi, en plus de favoriser l'esprit communautaire chez les locataires des unités, une coopérative d'habitation francophone permettra aux populations francophones d'être partie prenante du processus de gestion de leur immeuble, et d'avoir la gouvernance en français de leur coopérative. En ce sens, le projet agira comme vecteur de développement pour la communauté francophone.



Toutefois, les coûts reliés au démarrage de telles coopératives constituent un obstacle contraignant et il devient de plus en plus difficile pour des particuliers ou des organismes à but non lucratif d'avoir accès au capital nécessaire pour la mise sur pied de coopératives d'habitation. Nous pouvons d'ailleurs constater que le nombre de nouvelles coopératives démarrées est en stagnation dans toutes les provinces où l'aide financière gouvernementale est inexistante ou insuffisante.

Nous croyons donc que le gouvernement fédéral devrait envisager de meilleurs mécanismes de soutien et augmenter les fonds disponibles pour la mise sur pied de coopératives d'habitation, à plus forte raison lorsque celles-ci ont pour objectif de desservir des populations marginalisées ou en situation minoritaire.

### **3) Entamer des discussions avec l'AFNOO et les organismes francophones du Nord-Ouest afin d'établir un plan d'action innovant pour répondre aux enjeux de logements des francophones dans le Nord-Ouest**

Les organismes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario ont su prouver leur efficacité et leur innovation afin de répondre depuis plusieurs décennies aux enjeux des populations francophones. Nous pouvons d'ailleurs le constater avec la mise sur pied de la *Coopérative du regroupement des organismes francophones de Thunder Bay Inc. (ROFTB)*, qui agit à titre de centre francophone multiservice pour les populations francophones du Nord-Ouest de l'Ontario et constituée de 7 organismes francophones membres, agissant dans divers secteurs tels la santé, l'éducation, les arts et la culture, la représentation politique et la lutte à la violence.

C'est également dans cette optique qu'est née l'idée d'introduire une coopérative d'habitation et d'intégration des réfugiés et nouveaux arrivants francophones, dont le but est d'offrir un espace locatif, un sens d'appartenance communautaire et des services d'intégration « clé en main » aux nouveaux arrivants et immigrants francophones.

Finalement, l'AFNOO réfléchit présentement à la faisabilité d'un projet de coopérative d'habitation pour les aînés qui combinerait les services d'une coopérative de santé et soins à domicile, afin d'offrir une solution alternative aux centres hospitaliers de santé et de soins de longue durée; le tout en français, afin d'assurer un service aux aînés francophones dans leur langue natale. À noter que ce projet pourrait également faire partie d'un projet général de coopérative englobant le projet avec les nouveaux arrivants, où les aînés auraient un rôle à jouer dans l'intégration des nouveaux arrivants

et ces derniers un rôle à jouer afin de briser l'isolement des aînés.

De tels projets méritent d'être écoutés et reconnus par les différents paliers de gouvernement. Aussi, nous croyons qu'il est à l'avantage de votre gouvernement d'entamer des consultations ou des discussions avec nos organismes afin d'échanger sur nos idées et bonnes pratiques, et d'engager des solutions concrètes, réalistes et mesurables afin de répondre aux enjeux de logements des francophones dans le Nord-Ouest.

**4) Favoriser une approche interministérielle et intergouvernementale en vue de résoudre les enjeux d'accès aux logements, en particulier pour les populations francophones**

Les solutions que nous proposons pour répondre aux enjeux d'accès au logement auront des impacts sur plusieurs autres sphères d'action du gouvernement et ne pourront être travaillées en silo. Ces solutions novatrices touchent plusieurs secteurs cruciaux pour les communautés francophones tels l'immigration, l'intégration et la santé. Nous croyons donc qu'il est important que le gouvernement privilégie ce type de projets à impacts multisectoriels et travaille en synergie avec les autres ministères de son cabinet et les différents paliers de gouvernement afin de financer et appuyer les initiatives qui vous sont proposées. Cela est d'autant plus vrai pour nos populations francophones en situation minoritaire, dont les enjeux sont majeurs et dont les solutions et actions sont parfois limitées par des enjeux géographique, économique et démographique.

## Conclusion

Les communautés francophones du Nord-Ouest de l'Ontario représentent à la fois une valeur ajoutée au niveau de l'occupation du territoire et au niveau économique pour l'Ontario et le Canada. Votre gouvernement dispose d'une occasion unique de réaffirmer son désir d'assurer une équité des services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et de promouvoir des solutions de logements abordables en français dans notre région, tout en contribuant à sa vitalité et diversité économique et culturelle, et en assurant la dignité des aînés francophones. Il pourra saisir cette occasion en incluant les francophones en situation minoritaire à sa stratégie nationale sur le logement et en travaillant en synergie avec l'AFNOO et ses partenaires.